

Manifestations interdites, activistes poursuivis et censure de films

## Panique et dérive totalitaire



Une  
marche  
des  
médecins  
résidents  
empêchée à  
Alger.  
©Yahia/Archives  
Liberté

**Aucun segment de la société, hors de son giron, n'échappe à la répression, au musellement, à la censure...**

De nouveau, une manifestation projetée à Constantine par Mouwatana, un mouvement politique qui en est à ses premiers balbutiements, a été interdite par les autorités. Non seulement, ses animateurs ont été arrêtés, comme de vulgaires "malfrats", dont certains bien avant le début de la manif, un procédé désormais classique, mais la place où devait avoir lieu la manifestation a été quadrillée par un nombre important de policiers, selon les animateurs, et par des bennes à... ordures et autres engins pour empêcher toute tentative de rassemblement. C'est la seconde manifestation empêchée après celle du mois d'août dernier à la place des Martyrs, à Alger. Ces restrictions, que le pouvoir politique et tous ses relais clientélistes feignent d'ignorer, interviennent alors que la scène culturelle, fait inédit, est touchée par la censure de deux productions cinématographiques : le film, très attendu, Larbi Ben M'hidi, du nom d'un des prestigieux héros de la Révolution, du réalisateur Bachir Derrais, et le documentaire traitant des mouvements sociaux en Algérie, réalisé par la jeune Bahia Bencheikh El-Fegoune. Nous ne sommes plus désormais face à des restrictions ou des réactions de circonstance, mais visiblement face à une démarche d'ensemble visant à étouffer et à museler toute voix discordante et tout activiste contestant ou critiquant l'ordre établi, comme l'atteste l'emprisonnement du jeune blogueur, Merzoug Touati. Encore plus de permettre à certains de jouer aux "trouble-fêtes" dans ce contexte préélectoral. "Les marches pacifiques, les réunions et autres actions publiques de la société civile et politique sont non seulement, encore interdites arbitrairement à Alger, la capitale, à ce jour, mais interdites aussi dans

toutes les régions du pays, notamment en Kabylie qu'on croyait pourtant immunisée contre l'arbitraire", rappelait, hier, à juste titre, Saïd Salhi, vice-président d'une des ailes de Laddh, dans un communiqué rendu public. "Depuis maintenant des années, et malgré la levée de l'état d'urgence en février 2012, que la Laddh observe avec inquiétude les tentations de mise sous scellés des droits de manifestations pacifiques, de réunion et d'association. Des libertés pourtant consacrées par le droit national et les conventions internationales ratifiées par l'Algérie, notamment le pacte international relatif aux droits civils et politiques", observe l'ONG, elle-même empêchée d'organiser son université d'été, comme certains cafés littéraires, peu de temps auparavant, ou encore certaines ventes dédicaces, comme celles de l'ex-président de l'APN, Karim Younes, à El-Khroub et à Oran. Même au faîte de la violence islamiste, durant les années 1990, l'Algérie n'avait pas connu pareilles interdictions et restrictions. Le paradoxe d'un régime qui peine à convaincre, y compris les instances internationales, comme récemment devant la commission des droits de l'Homme de l'ONU lors de l'examen périodique des mesures prises pour la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits civils et politiques, de son engagement en faveur des libertés démocratiques, est qu'il traque et diabolise ceux-là mêmes dont il minimise la représentativité dans la société et qu'il méprise allègrement. Ces dérives totalitaires, si elles traduisent un déni et un refus d'ouverture, n'en dissimulent pas moins, cependant, une espèce de peur panique d'autant que les moyens, particulièrement la distribution de la rente, pour le maintien de la paix sociale font aujourd'hui défaut. En recourant à la manière musclée, le pouvoir, dont le discrédit est consommé, maintenant que même les maladies du Moyen-âge sont de retour, ne fait probablement que creuser davantage le fossé avec une société, notamment les jeunes dont le rêve est de fuir, et brise tous les instruments de médiation avec ce que cela comporte comme risque sur la paix sociale dans un proche avenir si la crise venait à se corser davantage et à perdurer.

**Karim Kebir**